

Affléville Infos

mairie@affleville.fr



Commune d'Affléville

Mairie d'Affléville

Tél : 03 82 21 76 01

E-mail : mairie@affleville.fr

Adresse : 2, rue des écoles 54800
Affléville

Facebook: Commune d'Affléville

Intramuros: téléchargez l'application

Dates de fermeture:

Le secrétariat de
mairie sera fermé:
vendredi 17 juillet
et du 10 au 30 août

Dates à retenir:

07/08 à 20h30:
Concert gratuit
DA'CHABADA

06/09: Brocante

Affléville
est sur

IntraMuros

DISPONIBLE SUR
Google Play

Disponible sur
App Store

Téléchargement gratuit

Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours.

*Le conseil
municipal vous
souhaite
un bel été!*

REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Qui est concerné?

Les personnes résidant à leur domicile, âgées de plus de 65 ans (60 ans sous condition) ou en situation de handicap.



Qui peut inscrire?

La personne, son représentant légal ou un tiers.



Pourquoi s'inscrire?

- Pour nous permettre de vous contacter quotidiennement afin de nous assurer que vous allez bien.
- Pour vous distribuer des bouteilles d'eau et d'autres produits suivant vos besoins.
- Pour vous conduire à la salle polyvalente climatisée pour passer un après-midi dans de bonnes conditions.

Comment s'inscrire?

Vous pouvez dès à présent demander le formulaire d'inscription à la Mairie:

- soit au 03.82.21.76.01,
- soit par mail à mairie@affleville.fr
- soit au secrétariat
- soit auprès de Mme le Maire au 06.60.08.97.43

SIGNALEZ-VOUS!



Canicule, fortes chaleurs

Comment me protéger ?

En savoir plus: 0 800 06 66 66 (appel gratuit)



Je reste au frais
chez moi ou dans un lieu rafraîchi



Je bois de l'eau
sans attendre d'avoir soif



Je me mouille
le corps



Je ferme les volets
et fenêtres



Je privilégie des
activités douces



Je mange frais
et équilibré



J'évite de boire
de l'alcool



Je prends
des nouvelles
des plus fragiles

En raison de l'épisode de canicule, la salle polyvalente, climatisée, est mise à disposition de l'école.

Bon à savoir

En cas de **vigilance rouge**, toute manifestation pourra être reportée ou annulée.

En cas de **pics de pollution** associés à des pics de chaleur, il vous sera demandé d'agir citoyennement en reportant tous les travaux d'entretien et de nettoyage et en limitant au maximum vos déplacements motorisés.

Chaque
geste compte
PRÉSERVONS NOS RESSOURCES



**INFO
SÉCHERESSE**

En cas de sécheresse,
il existe **3 niveaux de limitation** :

- Alerte
- Alerte renforcée
- Crise

Leur but : assurer qu'il reste de l'eau en qualité et quantité suffisante pour tout le monde malgré le risque de pénurie.

LA MEURTHE-ET-MOSELLE EST PLACÉE EN VIGILANCE SÉCHERESSE

Face à une situation hydrologique préoccupante, le préfet de Meurthe-et-Moselle a placé le département en vigilance sécheresse.

Depuis l'automne 2025, les précipitations sont globalement insuffisantes et les débits de nombreux cours d'eau sont en baisse. Malgré les pluies récentes, les sols restent très secs et les fortes chaleurs annoncées jusqu'à la fin juin risquent d'aggraver la situation.

À ce stade, aucune restriction d'usage de l'eau n'est mise en place. Toutefois, chacun est invité à adopter des gestes responsables et à limiter sa consommation d'eau afin de préserver cette ressource essentielle.

Collectivités, agriculteurs, entreprises et particuliers: la mobilisation de tous est nécessaire pour éviter une dégradation de la situation.

Merci à tous pour votre vigilance et votre engagement en faveur d'une gestion raisonnée de l'eau.

TRAVAUX AU CIMETIÈRE

Suite à une fuite d'eau et à la panne de la pompe alimentant le réseau du cimetière, nous avons été contraints de couper l'alimentation en eau. Le système actuel étant devenu obsolète, des travaux de remplacement vont être engagés prochainement. Durant cette période, aucun point d'eau ne sera disponible au cimetière. Nous vous remercions de bien vouloir prendre vos dispositions en apportant l'eau nécessaire à l'entretien des sépultures.

Nous vous remercions sincèrement pour votre compréhension et votre patience pendant la durée des travaux.

Sécurité routière **AU SEIN DU VILLAGE**

Vendredi 5 juin, a eu lieu une rencontre avec le Service à l'aménagement du territoire du Département afin d'échanger sur les aménagements de sécurité possibles sur la route départementale qui traverse le village pour faire réduire la vitesse.

Cette première étape permet de répondre à une demande formulée par les habitants en réunion publique il y a quelques mois.

Un bilan sur la vitesse réelle sera réalisé d'ici la fin de l'année grâce à un dispositif de comptage de vitesse sur les routes en direction de Norroy-le-Sec et d'Aix.

En fonction des résultats de ce comptage, des solutions pourront être envisagées.

Nous vous tiendrons informés des suites de cette étude.

FRELON ASIATIQUE: FIN DU PIÈGEAGE DE PRINTEMPS

La campagne de piégeage de printemps du frelon asiatique est désormais terminée.

Les pièges mis à disposition avaient pour objectif de capturer les reines fondatrices. Chaque reine capturée permet d'éviter la création d'un nid et la naissance de plusieurs milliers de frelons au cours de l'été.

⚠ À cette période, les reines sont désormais dans leurs nids et les frelons observés sont des ouvrières. Il est donc recommandé de retirer les pièges, leur maintien pouvant attirer les frelons à proximité des habitations et entraîner la capture d'autres insectes utiles.

Si vous disposez encore d'un piège non utilisé, conservez-le pour la prochaine campagne de piégeage au printemps 2027.





DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

Info concernant

les modalités de paiement des factures communales

Le Trésor Public nous informe qu'à compter de l'automne 2026, le paiement par chèque ne sera plus proposé sur les factures émises par les communes.

Afin d'anticiper cette évolution, nous vous invitons à privilégier dès à présent les autres moyens de paiement :

- ✓ Carte bancaire
- ✓ Prélèvement bancaire
- ✓ Virement bancaire

Cette mesure s'inscrit dans une démarche de modernisation et de sécurisation des paiements.

Les usagers concernés par des factures (location de salle, affouages, concessions funéraires, etc.) recevront un Avis des Sommes à Payer et seront invités à régler leur facture par les moyens de paiement proposés.

Arrêtés PRÉFECTORAUX

FÊTE DE LA MUSIQUE

À l'occasion de la Fête de la Musique, un arrêté préfectoral a été pris afin de garantir la sécurité de tous.

Du vendredi 19 juin 2026 à 18h au lundi 22 juin 2026 à 8h, sont temporairement réglementés :

- l'achat, la vente, la cession, la détention, le transport et l'utilisation des artifices de divertissement et articles pyrotechniques ;
- le transport de carburant ;
- la vente et la consommation d'alcool sur la voie publique.

COUPE DU MONDE

A l'occasion de la Coupe du Monde, un arrêté préfectoral interdit la détention, le transport, et l'utilisation d'artifices sur la voie publique ou en direction de l'espace public ainsi que dans les lieux de grands rassemblements jusqu'au 12 juillet inclus

UN ÉVÉNEMENT INTERCOMMUNAL

LES F'ESTIVALES 2026

CONCERTS GRATUITS

DA'CHABADA
Électro Swing

7 Août
AFFLÉVILLE
à 20 h 30



Rue des Écoles ou Salle polyvalente

Da'Chabada, trio français d'électro-swing, mêle élégance vintage et énergie électro moderne.

Entre Peggy Suave, Caravan Palace et Pink Martini, ils font swinguer la langue française sur des rythmes festifs et raffinés.

Avec leur univers rétro, leurs textes accessibles et leur énergie dansante, Da'Chabada s'impose comme une voix singulière de la scène electro-swing.

